



Convention sur la diversité biologique

Distr. : générale
28 janvier 2025
Original : anglais
Anglais et français
seulement

**Atelier régional de renforcement des capacités
de l'Initiative pour un océan durable
destiné aux États des côtes atlantique
et méditerranéenne de l'Afrique**
Dakar, 10-13 février 2025

Annotations à l'ordre du jour provisoire*

Note du Secrétariat

Introduction

1. L'Initiative pour un océan durable a été créée en marge de la dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique afin de répondre aux besoins de formation et de renforcement des capacités des pays en développement Parties en ce qui a trait à la conservation et à la gestion des zones marines, comme le souligne la Conférence des Parties dans sa décision [X/29](#). L'Initiative pour un océan durable est une plateforme mondiale qui vise à établir des partenariats et à améliorer les capacités permettant d'atteindre les objectifs et cibles mondiaux liés à la biodiversité marine et côtière. Sa mise en œuvre est coordonnée par le Secrétariat de la Convention, en collaboration avec divers partenaires.
2. L'Initiative pour un océan durable vise principalement à atteindre un équilibre entre la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine et côtière en mettant en application un cadre global et intégré de renforcement des capacités orienté vers l'action. Elle s'engage à tisser des liens entre les secteurs de la conservation de la biodiversité et de la gestion des ressources.
3. Lors de sa quinzième réunion, la Conférence des Parties a adopté le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, qui s'inscrivait dans une série de décisions axées sur la mise en œuvre, le suivi et la production de rapports pour le Cadre. Le Cadre contient un nouvel ensemble d'objectifs et de cibles en matière de biodiversité, en particulier une série de cibles orientées vers l'action à atteindre d'ici 2030 et d'objectifs axés sur les résultats à atteindre d'ici 2050. Les objectifs et cibles du Cadre sont conçus pour être génériques et applicables à tous les biomes et à l'ensemble de la biodiversité. En conséquence, presque tous les aspects du Cadre ont un lien avec la biodiversité marine et côtière et une approche mobilisant l'ensemble de la société sera nécessaire pour mettre entièrement le Cadre en œuvre. Les objectifs et cibles du Cadre représentent les engagements politiques mondiaux les plus ambitieux jamais pris en ce qui concerne la nature. Des efforts robustes et intensifiés seront nécessaires pour mettre en œuvre les cibles du Cadre, et il faut de toute urgence renforcer les capacités pour mettre en place les conditions propices à l'entière mise en œuvre du Cadre.

* Le présent document est publié sans avoir été révisé officiellement par les services d'édition.

4. À sa quinzième réunion, la Conférence des Parties a également adopté la décision [15/24](#), dans laquelle elle s'est félicitée des activités de renforcement des capacités, de partage des données d'expérience et de partenariat facilitées notamment par le biais de l'Initiative pour des océans durables, a exprimé sa reconnaissance envers les pays donateurs et de nombreux autres partenaires pour l'appui financier et technique qu'ils apportent à la mise en œuvre des activités menées au titre de l'Initiative pour des océans durables, et a demandé à la Secrétaire exécutive de continuer à faciliter les activités de renforcement des capacités dans le cadre de l'Initiative pour des océans durables afin de soutenir la mise en œuvre du Cadre, y compris son cadre de suivi, en ce qui concerne la biodiversité marine, côtière et insulaire. Lors de sa seizième réunion, la Conférence des Parties a prié la Secrétaire exécutive de continuer à faciliter le renforcement des capacités et les activités de partenariat, y compris par l'entremise de l'Initiative pour des océans durables, avec la participation des peuples autochtones et communautés locales, des femmes et des jeunes, afin d'appuyer la mise en œuvre du Cadre, y compris son cadre de suivi, en ce qui concerne la biodiversité marine et côtière et la biodiversité insulaire.

5. En vertu de cette demande, le Secrétariat convoque l'atelier régional de renforcement des capacités de l'Initiative pour un océan durable destiné aux États des côtes atlantique et méditerranéenne de l'Afrique, en collaboration avec diverses organisations et initiatives régionales. L'atelier se déroulera à Dakar du 10 au 13 février. Il est organisé grâce au soutien financier des gouvernements de la France (Office français de la biodiversité) et de la République de Corée (ministère des Océans et des Pêches). L'atelier aura lieu avec le soutien organisationnel de l'Université de Brest.

6. Cet atelier sera axé sur les besoins des pays en développement de la région en matière de capacités, dans le contexte des objectifs et cibles du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. Il portera spécialement sur les occasions d'améliorer la portée, l'efficacité et la représentativité des mesures de conservation par zone grâce à l'utilisation des aires marines protégées et d'autres mesures efficaces de conservation par zone. Les participations à l'atelier comprendront principalement des experts, des gestionnaires, des administrateurs et des spécialistes du domaine de la conservation de la biodiversité provenant des Parties, des organisations mondiales et régionales pertinentes et des peuples autochtones et communautés locales.

7. L'atelier sera organisé en plénière et en séances de sous-groupes et comprendra des présentations thématiques comme des séances de questions et réponses, des discussions en plénière et discussions modérées, ainsi que des exercices et discussions en sous-groupes. Le Secrétariat, en consultation avec les organisations collaboratrices, nommera des co-présidents pour les séances plénières, ainsi que des facilitateurs et des rapporteurs pour les sous-groupes, en s'appuyant sur l'expérience et de l'expertise des participants à l'atelier.

8. La liste des documents pour l'atelier est présentée à l'annexe I, et la proposition d'organisation des travaux, à l'annexe II.

9. L'atelier se déroulera en français avec des services d'interprétation en anglais.

Point 1

Ouverture de la réunion

10. Les représentants du Secrétariat de la Convention, du gouvernement du Sénégal et de l'Office français de la biodiversité déclareront la réunion ouverte à 9 h le 10 février 2025.

Point 2

Aperçu, objectifs, champ d'application et résultats escomptés de l'atelier

11. Les représentants du Secrétariat et de l'Université de Brest – Ocean University Initiative présenteront une introduction sur l'atelier et son contexte, ses objectifs et son approche, suivie d'une séance de questions et réponses.

Point 3**Contexte régional et national**

12. Afin de définir un contexte régional pour l'atelier, des experts provenant d'organisations de la région de la Méditerranée feront une présentation coordonnée qui décrira l'état de l'environnement marin et de la conservation par zone dans la région méditerranéenne, en mettant l'accent sur les zones côtières et en mer de l'Afrique. Une séance de questions et réponses suivra cette présentation.
13. Les participants désignés par les Parties de la côte méditerranéenne de l'Afrique feront des présentations sur leurs priorités, défis et expériences nationaux.
14. À la suite de ces présentations, des experts d'organisations de la côte atlantique de l'Afrique présenteront, de façon coordonnée, l'état de l'environnement marin et de la conservation par zone sur la côte atlantique de l'Afrique.
15. Les participants désignés par les Parties de la côte atlantique de l'Afrique feront des présentations sur leurs priorités, défis et expériences nationaux.
16. Après ces présentations auront lieu des discussions en sous-groupes, qui porteront sur les priorités et défis communs dans la région.

Point 4**Importance de la conservation par zone pour la réalisation des objectifs du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal dans les zones marines et côtières**

17. Un représentant du Secrétariat fera une présentation donnant un aperçu du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal et de sa pertinence pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine et côtière. Une séance de questions et réponses et une discussion s'ensuivront.

Point 5**Renforcement de la base de connaissances pour la conservation par zone**

18. Il y aura une présentation sur les expériences liées à l'utilisation de l'information sur les aires marines d'importance écologique ou biologique sur la côte atlantique de l'Afrique.
19. Un représentant du Secrétariat fera une présentation sur les modalités nouvellement adoptées pour la modification de la description des aires marines d'importance écologique ou biologique et de la description de nouvelles zones.
20. Une présentation sera faite sur l'utilisation des connaissances traditionnelles des peuples autochtones et communautés locales afin d'appuyer la planification de la conservation par zone.
21. Une séance de questions et réponses et des discussions suivront cette présentation.

Point 6**Connectivité, représentativité et aménagement du territoire**

22. Des experts et représentants de diverses organisations feront des présentations sur différents éléments de connectivité, représentativité et aménagement du territoire dans le contexte de la conservation par zone.
23. Une séance de questions et réponses et des discussions suivront ces présentations.

Point 7

Lutte contre les menaces et pressions diverses par le biais de la conservation par zone

24. Un expert de l'Union internationale pour la conservation de la nature fera une présentation sur des orientations définies par l'Union internationale pour la conservation de la nature relativement à la cible 3 dans les zones marines et côtières.
25. Il y aura également des présentations sur les diverses menaces et pressions et sur les façons de lutter contre celles-ci.
26. Une séance de questions et réponses et des discussions suivront ces présentations.

Point 8

Approche visant à assurer un engagement et une adhésion solides de la part des parties prenantes

27. Des experts et représentants de diverses organisations feront des présentations sur les approches permettant de mettre à contribution les parties prenantes dans la conservation par zone, y compris dans différents secteurs, ainsi que les peuples autochtones et communautés locales, les femmes et les jeunes.
28. Une séance de questions et réponses et des discussions suivront ces présentations.

Point 9

Gouvernance des instruments de gestion par zone

29. Des représentants des organisations œuvrant dans la région feront des présentations thématiques pour la gouvernance des instruments de gestion par zone.
30. À la suite de ces présentations, un groupe d'experts choisis parmi les participants fera part de ses expériences dans la gouvernance des instruments de gestion par zone.
31. Une séance de questions et réponses et une discussion s'ensuivront.

Point 10

Conformité et application

32. Les participants assisteront à des présentations thématiques sur la conformité et l'application dans le contexte de la conservation par zone.
33. À la suite de ces présentations, un groupe d'experts choisis parmi les participants fera part de ses expériences en matière de conformité et l'application.
34. Une séance de questions et réponses et une discussion s'ensuivront.

Point 11

Suivi de l'efficacité et des résultats

35. Il y aura une présentation thématique sur le suivi et l'évaluation de l'efficacité de la conservation par zone.
36. À la suite de cette présentation, des participants triés sur le volet feront part de leurs expériences dans le suivi de l'efficacité de la conservation par zone.
37. Une séance de questions et réponses et une discussion s'ensuivront.

Point 12**Identification et prise en compte des besoins en capacités**

38. Des présentations thématiques seront faites sur l'identification et la prise en compte des besoins en capacités pour la conservation par zone.
39. À la suite de ces présentations, un groupe d'experts choisis parmi les participants fera part de ses expériences en matière de renforcement des capacités.
40. Une séance de questions et réponses et une discussion s'ensuivront.
41. Cette séance sera suivie de discussions en sous-groupes au cours desquelles les participants échangeront de façon ciblée sur les mesures de conservation par zone, les parties prenantes, le suivi et le renforcement des capacités dans leur région.

Point 13**Élaboration de stratégies et de plans d'action propres à accélérer la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal dans les zones marines et côtières aux niveaux régional, national et infranational**

42. En s'appuyant sur les discussions qui auront lieu pendant l'atelier, les participants seront invités à définir des stratégies, les possibilités, les prochaines étapes et les mesures à prendre pour réaliser des progrès dans la mise en œuvre des cibles du Cadre dans les zones marines et côtières de leur région et de leurs pays respectifs.
43. Les participants présenteront leurs stratégies et plans d'action, et le tout sera suivi d'une discussion et d'une période de questions et réponses.

Point 14**Conclusions et clôture de la réunion**

44. Pour terminer la réunion, les co-présidents de l'atelier animeront une discussion sur les principales conclusions de la réunion et les répercussions des discussions de la réunion pour le sixième Congrès international sur les aires marines protégées, qui aura lieu à Dakar en 2026.
45. La réunion devrait prendre fin à 17 h le 13 février 2025.

Annexe I

Listes des documents de la réunion

Documents de travail

<i>Symbole</i>	<i>Titre</i>
CBD/SOI/WS/2025/1/1	Ordre du jour provisoire
CBD/SOI/WS/2025/1/1/Add.1	Annotations à l'ordre du jour provisoire

Documents de référence

<i>Référence</i>	<i>Titre</i>
Décision 16/16	Poursuite des travaux sur les zones marines d'importance écologique ou biologique
Décision 16/17	Conservation et utilisation durable de la diversité biologique marine et côtière ainsi que de la biodiversité des îles
Décision 15/4	Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal
Décision 15/5	Cadre de suivi du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal
Décision 14/8	Aires protégées et autres mesures de conservation efficaces par zone

Autres documents de référence accessibles à l'adresse : <https://cbd.int/meetings/SOI-WS-2025-01>

Annexe II

Proposition d'organisation des travaux

Heure	Point de l'ordre du jour
Lundi 10 février	
De 9 h à 9 h 30	Point 1. Ouverture de la réunion <i>Déclarations liminaires (5 minutes chacune)</i> • Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique • Gouvernement du Sénégal • Autorités locales • Office français de la biodiversité
De 9 h 30 à 9 h 45	Point 2. Aperçu, objectifs, champ d'application et résultats escomptés de l'atelier • Introduction présentée par un représentant du Secrétariat (3 minutes) • Présentation d'un représentant de l'Université de Brest sur le contexte, les objectifs et l'approche (10 minutes) • Questions et réponses
De 9 h 45 à 10 h 15	<i>Pause-café et photo de groupe</i>
De 10 h 15 à 10 h 45	Point 3. Contexte régional et national <i>Environnement, biodiversité et état de la conservation par zone dans la Méditerranée, en particulier les zones africaines côtières et en mer</i> • Présentations coordonnées par les représentants d'organisations régionales qui mettront en lumière a) l'état de l'environnement marin et b) l'état de la conservation par zone dans la région • Questions et réponses et discussions
De 10 h 45 à 11 h 15	Point 3 (suite) <i>Présentations nationales</i> • Présentations par chacun des participants nommés par les Parties dans la région de la Méditerranée sur leurs priorités, défis et expériences nationaux
De 11 h 15 à midi	Point 3 (suite) <i>Environnement, biodiversité et état de la conversation par zone sur la côte atlantique de l'Afrique</i> • Présentations coordonnées par des organisations régionales qui mettront en lumière i) l'état de l'environnement marin et ii) l'état de la conservation par zone dans la région • Questions et réponses et discussions
De midi à 13 h	<i>Déjeuner</i>
De 13 h à 14 h 45	Point 3 (suite) <i>Présentations nationales</i>

<i>Heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
	• Présentations par chacun des participants nommés par les Parties de la côte atlantique de l'Afrique sur leurs priorités, défis et expériences nationaux
De 14 h 15 à 15 h	<i>Pause-café</i>
De 15 h à 17 h	Point 3 (suite) • Présentations par chacun des participants nommés par les Parties de la côte atlantique de l'Afrique sur leurs priorités, défis et expériences nationaux
<i>Réception en soirée</i>	
Mardi 11 février	
De 9 h à 9 h 10	Retour rapide sur les discussions tenues le jour 1
De 9 h 10 à 11 h 15	Point 3. (suite) <i>Séance en sous-groupes</i> • Priorités et défis communs dans la région
De 11 h 15 à 11 h 40	Point 4. Importance de la conservation par zone pour réaliser les objectifs du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal dans les zones marines et côtières • Présentation du Secrétariat : a) aperçu du Cadre et de sa pertinence pour l'océan (8 minutes), b) aperçu de la cible 3 du Cadre et de sa pertinence pour les autres cibles (10 minutes) • Questions et réponses et discussions
De 11 h 40 à 12 h 30	Point 5. Renforcement de la base de connaissances pour la conservation par zone • Présentation par la Commission du courant de Benguela et le centre GRID-Arendal sur leurs expériences en matière d'utilisation d'information sur les aires marines d'importance écologique ou biologique en Afrique de l'Ouest (10 minutes) • Présentation du Secrétariat sur les modalités nouvellement adoptées pour faciliter la description des aires marines d'importance écologique ou biologique au titre de la Convention sur la diversité biologique (5 minutes) • Présentation des représentants du Forum international des peuples autochtones sur la biodiversité sur l'utilisation des connaissances traditionnelles des peuples autochtones et communautés locales pour appuyer la planification de la conservation par zone (10 minutes) • Questions et réponses et discussions
De 12 h 30 à 13 h 30	<i>Déjeuner</i>
De 13 h 30 à 14 h 30	Point 6. Connectivité, représentativité et aménagement du territoire • Présentations de divers experts et représentants d'organisations sur différents éléments de connectivité, représentativité et aménagement du territoire dans le contexte de la conservation par zone • Questions et réponses et discussions

<i>Heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
De 14 h 30 à 15 h 30	Point 7. Lutte contre les menaces et pressions diverses par le biais de la conservation par zone • Présentations de divers experts et représentants d'organisations sur les outils et approches permettant de résoudre les menaces et les pressions dans le contexte de la conservation par zone • Questions et réponses et discussions
De 15 h 30 à 15 h 45	<i>Pause-café</i>
De 15 h 45 à 17 h	Point 8. Approche visant à assurer un engagement et une adhésion solides de la part des parties prenantes • Présentations d'experts et de représentants de diverses organisations sur les approches permettant de mettre à contribution les parties prenantes dans la conservation par zone, y compris dans différents secteurs, ainsi que les peuples autochtones et communautés locales, les femmes et les jeunes
Mercredi 12 février	
De 9 h à 9 h 10	Retour rapide sur les discussions tenues le jour 2
De 9 h 10 à 10 h 30	Point 9. Gouvernance des instruments de gestion par zone • Présentations thématiques sur la gouvernance des instruments de gestion par zone, suivies d'un groupe d'experts choisis parmi les participants, qui partagera ses expériences dans ce domaine • Questions et réponses et discussions
De 10 h 30 à 10 h 45	<i>Pause-café</i>
De 10 h 45 à 11 h 30	Point 10. Conformité et application • Présentations thématiques sur la conformité et l'application dans le contexte de la conservation par zone, suivies d'un groupe d'experts choisis parmi les participants, qui partagera ses expériences dans ce domaine • Questions et réponses et discussions
De 11 h 30 à 12 h 30	Point 11. Suivi de l'efficacité et des résultats • Présentation thématique sur le suivi et l'évaluation de l'efficacité de la conservation par zone, suivie d'un groupe d'experts choisis parmi les participants, qui partagera ses expériences dans ce domaine • Questions et réponses et discussions
De 12 h 30 à 13 h 30	<i>Déjeuner</i>
De 13 h 30 à 14 h 30	Point 12. Identification et prise en compte des besoins en capacités • Présentations thématiques sur l'identification et la prise en compte des besoins en capacités pour la conservation par zone, suivies d'un groupe d'experts choisis parmi les participants, qui partagera ses expériences dans ce domaine • Questions et réponses et discussions

<i>Heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
De 14 h 30 à 15 h 30	<i>Séance en sous-groupes</i> • Identification d'outils et approches clés présentés pendant la journée qui pourraient permettre de résoudre les principales difficultés cernées lors de la séance précédente en sous-groupes
De 15 h 30 à 15 h 45	<i>Pause-café</i>
De 15 h 45 à 16 h 15	Retour sur la discussion en sous-groupes
De 16 h 45 à 17 h 15	Introduction aux travaux à réaliser pendant la dernière journée de la réunion et discussion ouverte sur les idées et approches possibles
Jeudi 13 février	
De 9 h à 9 h 30	Retour rapide sur les discussions tenues le jour 3 Discussion modérée sur les principaux aspects soulevés jusqu'à ce moment pendant l'atelier
De 9 h 30 à midi	Point 13. Élaboration de stratégies et de plans d'action propres à accélérer la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal dans les zones marines et côtières aux niveaux régional, national et infranational • En s'appuyant sur les discussions qui auront eu lieu pendant l'atelier, les participants définiront des stratégies, des possibilités, les prochaines étapes et les mesures à prendre pour réaliser des progrès dans la mise en œuvre des cibles du Cadre dans les zones marines et côtières et leur région et de leurs pays respectifs
De midi à 13 h	<i>Déjeuner</i>
De 13 h à 15 h	Point 13 (<i>suite</i>)
De 15 h à 16 h 30	Point 13 (<i>suite</i>) • Présentations des stratégies et plans d'action
De 16 h 30 à 17 h	Point 14. Conclusions et clôture de la réunion • Conclusion de la discussion en plénière • Enjeux et recommandations pour le sixième Congrès international sur les aires marines protégées • Clôture de la réunion